

Géraldine Debort

Email gdebort@ftpa.fr
Fonction Counsel

Géraldine Debort est spécialisée en droit social. Elle a développé une activité principalement contentieuse et défend des sociétés tant françaises qu'étrangères dans leurs contentieux contre des représentants du personnel, des organisations syndicales, des salariés et anciens salariés.

Elle consacre une partie importante de son activité aux questions relatives à la discrimination sur le lieu de travail, au harcèlement moral et aux heures supplémentaires.

Géraldine conseille ses clients dans leurs problématiques quotidiennes portant sur les contrats de travail, les procédures de licenciement, le temps de travail, les relations avec les instances représentatives du personnel et les syndicats.

Géraldine a fait ses études à l'université Paris V où elle a obtenu un DESS en droit communautaire.

Avant de rejoindre FTPA, Géraldine a exercé au sein de cabinets anglo-saxons et notamment Hogan Lovells avant de créer son cabinet avec deux autres associées, spécialisé en droit social et dans l'accompagnement des employeurs.